



**PRÉFET  
DE MAINE-ET-LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE**

**AVIS AUX USAGERS**

**Rivière : LA SARTHE, LA VIEILLE-MAINE, LA MAINE, LA MAYENNE**

**Référence : Avis\_DDT49-2026-171- Maine**

Les usagers du bassin de la Maine sont informés que des exercices militaires de plongée, de palmage et de kayak seront organisés sur un large secteur du bassin de la Maine : sur la Sarthe à Cheffes au niveau du pont de la RD 74 , dans la Vieille-Maine jusqu'au pont de Segré, dans la Maine puis jusqu'à Cantenay-Épinard dans la Mayenne.

**Dates et horaires : du 14 juillet à 13 h 30 au lendemain 15 juillet à 7 h du matin**

La navigation ne sera pas interrompue pendant le déroulement des exercices. Elle s'effectuera sous le contrôle et la responsabilité des organisateurs qui assureront la sécurité et la régulation.

Les usagers de la voie d'eau devront réduire leur vitesse sur toute la zone concernée et faire preuve d'une vigilance particulière.

Le stationnement des bateaux de toute sorte et l'implantation de perches en rivière, seront interdits sur le plan d'eau réservé pendant la durée de la manifestation.

À Angers, le 3 juillet 2026  
Pour le Préfet et par délégation,  
la cheffe de l'unité Loire et navigation,

Sophie MAQUIN